

Paris, le 9 décembre 2016

Le futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, a relancé la réflexion sur la transformation de son centre à Romainville / Bobigny en lien avec les acteurs des territoires concernés. Le Comité syndical du Syctom s'est réuni le vendredi 9 décembre 2016 et a délibéré sur ce projet.

Les objectifs et caractéristiques essentielles du projet de futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny ont été exposés à l'assemblée syndicale. Ces éléments sont présentés dans un document téléchargeable sur le site internet du Syctom et consultable en version papier dans ses locaux.

Le Syctom a fait le choix d'**organiser le dialogue avec le public**. Au sens du Code de l'environnement, ce projet est soumis à concertation publique. A cette fin, le Comité syndical s'est prononcé en faveur de la **saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** en vue d'organiser une **concertation préalable** à l'automne 2017 sur le projet conformément aux articles L.121-8, L.121-16 et L.121-16-1 du Code de l'environnement. D'ici là, les échanges se poursuivront avec les acteurs locaux et des experts du secteur et des activités connexes.

Pour poursuivre cet objectif, le Comité a aussi autorisé le Président Hervé Marseille à signer la **Charte de la participation du public** du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour ce projet de futur centre à Romainville / Bobigny.

Les grandes étapes prévisionnelles du projet

- 2^e semestre 2016 - 1^{er} semestre 2017 : **phase d'élaboration du projet** sur la base du dialogue avec les territoires et des enseignements des études préalables.
- 2^e semestre 2017 : **concertation** sur les approches retenues pour le projet.
- Fin 2017 : **choix du programme** à mettre en œuvre et lancement des premières procédures de consultation pour la réalisation du futur centre à Romainville / Bobigny.
- 2018-2019 : consultation et attribution des marchés.
- 2023 : objectif de mise en service industrielle de la nouvelle installation.

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Il traite et valorise chaque année près de 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,7 millions d'habitants de 84 communes, dont Paris, sur cinq départements franciliens, soit 10% du traitement des déchets ménagers en France.

Contacts presse :

SYCTOM : Sylvie MARIAUD - tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Agence NEORAMA - Marie Hommeau - tél : 06 33 65 38 12 - e-mail : m.hommeau@neo-rama.fr

Site internet : <http://www.syctom-paris.fr>

